
Présidence : Fédération de Russie

851^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 3 mai 2017

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 05

2. Président : M. A. Vorobiev

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE PRONONCÉE PAR L'AMBASSADEUR MIKHAIL OULIANOV, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA NON-PROLIFÉRATION ET DE LA MAÎTRISE DES ARMEMENTS, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Président, Directeur du Département de la non-prolifération et de la maîtrise des armements (Fédération de Russie) (annexe), Roumanie, Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/125/17), Autriche (FSC.DEL/132/17 OSCE+), Canada, Azerbaïdjan (FSC.DEL/127/17 OSCE+), Biélorussie (FSC.DEL/129/17 OSCE+), Serbie, Arménie, Suisse, Mongolie, Turquie, États-Unis d'Amérique

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/134/17), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande

et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/126/17), Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

- b) *Récent exercice militaire en Azerbaïdjan et exercices tactiques conjoints menés par l'Azerbaïdjan et la Turquie* : Arménie (FSC.DEL/128/17), Turquie, Azerbaïdjan (FSC.DEL/133/17 OSCE+)
- c) *Achèvement d'un projet de destruction de mines antipersonnel en Biélorussie le 5 avril 2017* : Biélorussie (FSC.DEL/130/17 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Exposé sur l'exercice militaire « Spring Storm », devant se tenir en Estonie du 8 au 26 mai 2017* : Estonie (FSC.DEL/131/17 Restr.), Fédération de Russie
- b) *Réponse de la Fédération de Russie concernant le Rapport du Département d'État des États-Unis sur l'adhésion aux accords et engagements en matière de maîtrise des armements, de non-prolifération et de désarmement et leur application* : Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Géorgie

4. Prochaine séance :

Mercredi 10 mai 2017 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/857

3 May 2017

Annex

FRENCH

Original: RUSSIAN

851^e séance plénière

Journal n° 857 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous ceux qui sont réunis dans cette salle. C'est un grand honneur pour moi d'être parmi-vous aujourd'hui à la première séance plénière du Forum sous la Présidence russe et de vous présenter le programme de travail des quatre prochains mois.

Je suis très heureux d'être de retour à Vienne, au siège de l'OSCE à la Hofburg, et de me replonger dans l'atmosphère créative des questions politico-militaires, que je connais bien depuis l'époque au cours de laquelle je m'en occupais directement. J'ai gardé un profond respect pour le personnel militaire et les diplomates des plus compétents, qui, même dans le climat actuel difficile, apportent une contribution importante au maintien et au renforcement de la stabilité entre les États participants de l'OSCE.

Mesdames, Messieurs,

La situation actuelle dans le monde et, en particulier, dans l'espace de l'OSCE se caractérise par une instabilité stratégique croissante. Et il ne s'agit pas seulement des confrontations interétatiques bien connues. Nous faisons face à une pléthore de menaces mondiales et régionales pesant sur la sécurité, notamment le terrorisme international, la menace posée par la prolifération des armes de destruction massive (ADM), la criminalité transnationale, le trafic de drogues, la traite des êtres humains et les catastrophes naturelles et anthropiques. Nous ne pouvons nous empêcher d'être préoccupés par la situation dans des régions voisines de l'espace de l'OSCE et par les graves conséquences des conflits, l'une d'entre elles étant la crise migratoire en Europe.

Il est manifeste que l'on ne pourra surmonter ces tendances négatives que grâce à des efforts conjugués de tous les États. Un dialogue des plus sérieux sur les questions de sécurité s'impose aujourd'hui plus que jamais. Les autres voies conduisent à une impasse.

Nos tâches stratégiques communes ne peuvent être accomplies, selon nous, que sur la base des principes d'une sécurité égale et indivisible, de l'ouverture et du rejet de la

confrontation ou de l'imposition d'idéologies dans les relations internationales, tout en effectuant une analyse conjointe, mutuellement respectueuse et approfondie des problèmes qui sont apparus.

Nous sommes fermement convaincus que l'OSCE occupe une place unique en son genre parmi les organisations régionales dans l'espace euro-atlantique et eurasiatique. Elle a fait ses preuves en tant qu'enceinte internationale permettant aux États participants, même s'ils suivent des approches différentes, de trouver de nouvelles possibilités de renforcer leur coopération.

Dans ce contexte, nous accordons une importance particulière aux travaux du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Notre présidence a coïncidé avec le 25^e anniversaire de la création de cet important mécanisme de coopération en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE. Depuis 25 ans, le Forum est un instrument utile de transparence et de renforcement de la confiance dans la sphère militaire. Un cadre réglementaire unique de coopération régissant les divers aspects de la sécurité dans la région a été élaboré dans le cadre du Forum, le dialogue y est régulier sur des problèmes d'actualité liés à la stabilité et à la sécurité sur le continent européen, des projets sont exécutés en vue de fournir aux États participants intéressés une assistance pour l'élimination de leurs armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi que de leurs munitions conventionnelles, de même que pour l'application de leurs engagements internationaux en matière de non-prolifération d'ADM, en particulier les dispositions de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, et la coopération avec les organisations internationales et régionales.

Pour préparer sa présidence, la Fédération de Russie a suivi une approche équilibrée et positive dans l'élaboration du programme de travail du deuxième trimestre.

Nous espérons avoir au sein du Forum un débat constructif sur tous les thèmes relevant de son mandat.

Nous nous sommes donc efforcés de faire une plus grande place aux thèmes traditionnels pour le Forum tels qu'énoncés dans son mandat, comme les ALPC, la destruction des stocks de munitions conventionnelles et la contribution du FCS aux efforts visant à mettre en œuvre la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les États participants s'étant montrés très intéressés l'année dernière, lors du Séminaire de haut niveau sur la doctrine militaire, par le thème de l'impact des progrès scientifiques et techniques sur la sécurité et sur la maîtrise des armements, nous avons prévu d'organiser une réunion distincte sur ce sujet.

Nous nous sommes aussi efforcés d'accorder une attention particulière aux questions de sécurité régionale et comptons vous proposer un certain nombre d'exposés de représentants désignés d'organisations régionales comme l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et l'Organisation du Traité de sécurité collective. À cet égard, les questions intéressant l'OCS seront abordées pour la première fois à l'OSCE, ce qui est pleinement conforme à la coopération instaurée récemment entre les secrétariats des deux organisations.

Œuvrant en étroite coopération avec la Présidence autrichienne de l'OSCE, nous comptons promouvoir le dialogue structuré. Au cours de l'une des séances du FCS, nous prévoyons, par exemple, de nous intéresser à la prévention des incidents et, en juillet, à la

veille de la réunion ministérielle informelle, nous prévoyons de tenir une séance commune du Forum et du Conseil permanent pour examiner les travaux du Groupe de travail informel à composition non limitée sur le dialogue structuré.

Durant la Présidence russe, des activités importantes, telles que la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité et le Débat annuel sur l'application du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, sont prévues. Nous espérons qu'elles se dérouleront de façon constructive.

Comme vous l'aurez constaté d'après le libellé de plusieurs des thèmes que nous proposons d'aborder dans le cadre du Dialogue de sécurité, l'accent sera mis dans une certaine mesure sur l'échange des données d'expériences nationales positives des États participants de l'OSCE. Nous voyons ici une occasion propice d'utiliser le FCS en tant que plateforme pour examiner les meilleures pratiques adoptées par les États participants de l'OSCE dans le cadre de la mise en œuvre d'engagements donnés. On pourrait mentionner en particulier l'expérience acquise dans la destruction de stocks de munitions conventionnelles, la création d'un système fiable de contrôle des exportations dans le contexte de la mise en œuvre des dispositions de la résolution 1540 et la prévention des incidents en mer et en l'air, ainsi que la pratique consistant à étudier les dispositions du Code de conduite dans les forces armées. Nous espérons qu'un échange de vues libre sur ces questions permettra la diffusion ultérieure de meilleures pratiques.

Nous tenons à remercier la délégation roumaine de son importante contribution à l'inscription de thèmes intéressants à l'ordre du jour du Forum et du grand professionnalisme dont sa direction et son personnel ont fait preuve à la présidence du FCS pendant la première session. Il ne fait aucun doute que nos prédécesseurs ont placé la barre très haut pour les délégations qui auront à présider le Forum après eux. Pour notre part, nous entendons poursuivre la politique des présidences portugaise et roumaine, qui consistait à traiter, dans le cadre du Dialogue de sécurité, de questions de fond et de thèmes positifs, dans l'optique essentiellement de trouver des approches communes et de résoudre les problèmes ensemble.

Notre priorité absolue est de parvenir à un consensus par le dialogue et de rechercher l'harmonie en se fondant sur l'intérêt mutuel. Comme le chancelier de l'Empire russe, Alexandre Gortchakov, l'avait déclaré en juillet 1861 à l'Envoyé russe aux États-Unis d'Amérique, Édouard de Stoeckl, « il n'existe pas d'intérêts divergents ne pouvant être conciliés par un travail dur et zélé [...] dans un esprit d'équité et de modération ».

Nous espérons aussi qu'en dépit des approches différentes des pays de l'OSCE s'agissant de l'élaboration d'une architecture paneuropéenne de sécurité, la volonté politique de trouver des solutions de compromis à des problèmes existants et des moyens de faire face à des menaces et défis communs prévaudra dans cette salle. N'oublions pas que l'OSCE s'est fixée pour but de surmonter les lignes de division et de convenir d'actions pour lutter contre des défis communs. Ici, à la Hofburg, l'adage très ancien « *viribus unitis* » - « c'est l'union qui fait la force » - reste toujours aussi pertinent. Nous ne doutons pas qu'il sera également appliqué aux futurs travaux du FCS.

Distingué(e)s collègues,

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux coordonnateurs, dont il est difficile de surestimer le soutien inlassable et la contribution au bon déroulement des travaux de la Présidence, et de vous les présenter :

- M^{me} Tiphaine Jouffroy, Coordinatrice de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE ;
- M^{me} Isa Ghivarelli, Coordinatrice du FCS pour les questions concernant la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- Capitaine de corvette Vučić Bošković, Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité ;
- M. Vasily Pavlov, Coordonnateur du FCS pour les questions de non-prolifération ;
- M. Hans Georg Lüber, notre nouveau Coordonnateur pour le Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité ;
- M. László Szatmári, notre irremplaçable Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles ;
- Et, dernier de cette énumération, mais non moins important, notre assistant, le lieutenant-colonel Ville Pouttu, Président du Groupe informel des Amis sur les armes légères et de petit calibre.

Nous sommes ouverts à la coopération avec toutes les délégations intéressées. Nous espérons avoir tous ensemble 12 semaines de travail intéressant, intensif et fructueux. Nous comptons coopérer étroitement, dans le cadre de la Troïka, avec la Présidence roumaine du FCS pour la période allant de janvier à avril de cette année et avec la future présidence serbe qui a devant elle du travail difficile à accomplir au cours de la période qui précède la Réunion du Conseil ministériel à Vienne et, cela va sans dire, avec la Présidence en exercice autrichienne de l'OSCE.

Permettez-moi de souhaiter plein succès à tous ceux qui sont réunis ici et, sur cette note positive, de conclure ma déclaration.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de bien vouloir annexer ma déclaration au journal de ce jour.

Merci de votre attention.